

PREAVIS DE GREVE

Celui qui se bat peut perdre, celui qui ne se bat pas a déjà tout perdu.

Nîmes, le 31 décembre 2017

Monsieur le Ministre de l'Intérieur Place Beauvau 75008 PARIS

Monsieur le Ministre de l'Intérieur,

L'Union Syndicale Nationale SUD SDIS SPP et PATS, affiliée à SOLIDAIRES, dépose par la présente un préavis de grève pour la journée du lundi 8 janvier 2018 pour une durée de 24 heures soit de 00h00 à minuit.

Ce préavis concerne l'ensemble des agents des SDIS de France, SPP et PATS.

Il porte sur la revendication suivante :

➤ Violences contre les sapeurs pompiers ;

Conformément aux textes en vigueur, nous sommes à votre disposition pour une rencontre afin d'évoquer les points ci dessus avant la journée du 8 janvier et avec pour objectif de lever ce préavis.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre de l'Intérieur, nos sincères salutations syndicales.

Le Secrétaire National,

Régie VIDAI